

## Saint-Lumine-de-Coutais

1791 – 1803

1BB36

Le registre est étiqueté : "St Lumine de Coutais depuis 1791 jusqu'à 1803"

"Registres contenant les Baptêmes Mariages & Sepultures des habitants de la paroisse de St Lumine de Coutais pendant la persécution.

*Je certifie (Chevalier recteur de cette paroisse) à qui il appartiendra que les baptêmes mariages et sepultures inscrits sur les présents registres sont conformes à vérité à compter du premier juillet 1791 jour de notre dispersion jusqu'au 29 décembre 1803". signé Chevalier recteur de St Lumine*

Ce registre rassemble six cahiers reliés en un seul opuscule par M. Chevalier, recteur. Il a apposé sa signature sur chacun des actes sauf dans les cas signalés.

### LES CAHIERS

- **Cahier 1 : 1791 - 1794 ;** 17 feuillets

Préface : "*première page Panhalleu (écrit) : le présent registre contenant seize feuillets (en fait 17) a été chiffré et millésimé par premier et dernier feuillet par nous René Nicolleau et Pierre Panhalleu inspecteurs de la division de Saint Philbert de grand Lieu et est pour servir à messieurs les membres du conseil de la paroisse de St Lumine de coutais pour l'insertion des actes de naissances mariages et décès qui n'ont pû être constatés depuis notre inspection, à la Limouzinière ce-cy décembre 1794 l'an deuxième du règne de Louis XVII signé Panhalleu.*

- **Cahier 2 : 1795 et 1796 ;** 16 feuillets

Préface : "*première page Panhalleu (écrit) : le présent second registre contenant seize feuillets a été chiffré et millésimé par premier et dernier feuillet par nous René Nicolleau et Pierre Panhalleu inspecteurs de la division de Saint Philbert de grand Lieu et est pour servir à messieurs les officiers du conseil de la paroisse de St Lumine de coutais afin d'inscrire les actes de naissances mariages et décès qui peuvent arriver dans le courant de l'année, à la Limouzinière ce premier janvier 1795".*

- **Mémoire généalogique 1 (cahier 3) : 08-1796 à 03-1799 ;** 18 feuillets de couleur bleue

En Tête : "*Mémoire généalogique pour servir de suite aux registres millésimés par le conseil établi pendant l'insurrection de la Vendée".*

- **Mémoire généalogique 2 (cahier 4) : 03-1799 à 04-1800 ;** 18 feuillets de couleur bleue pâlie

En Tête : "*Suite du Mémoire généalogique des Baptêmes Mariages et Sépultures faits à St Lumine pendant la persécution".*

- **Mémoire généalogique 3 (cahier 5) : 04-1800 à 05-1802 ;** 18 feuillets de couleur bleue pâlie

En Tête : *"Suite du Mémoire généalogique des Baptêmes Mariages et Sépultures faits à St Lumine pendant la persécution française"*.

- **Mémoire généalogique 4 (cahier 6) : 05-1802 à 12-1803;** 12 feuillets de couleur gris clair

En Tête : *"Suite des Naissances Mariages et Sépultures faits à St Lumine de coutais pendant la persécution"*.

#### **NOTES incluses dans le corps du document relatives aux évènements par M. Chevallier**

**Cahier 1, page 1 :** *"l'an 1791 le premier jour de juillet vendredi fête du Sacré Coeur de Jésus le lendemain de l'octave du Saint Sacrement sur les six heures du matin, une troupe de soldats envoiées par le district de Machecoul est entrée dans l'église le sabre nu et le pistolet à la main comptant y trouver le recteur de cette paroisse qui heureusement venait d'en sortir après avoir célébré le saint sacrifice de la messe ... Mathieu Donatien Billot prêtre de cette paroisse déjà monter à l'autel pour y célébrer fut arrêté et conduit à Machecoul de là transporté à Nantes où l'on renfermait tous les prêtres réfractaires au serment impie ordonné par l'assemblée nationale à tous les prêtres fonctionnaires publics d'obéir à la loi et au roi de maintenir de tout son pouvoir la nouvelle constitution du royaume.*

*Depuis le dit jour le dit recteur a toujours été caché et servant aux environs de sa paroisse. Enfin il y est rentré pour la première fois publiquement le 15 juin 1793 et il a fait ses fonctions ordinaires jusqu'à la moitié de septembre où l'arrivée de la troupe de Maïence l'a forcé à quitter ces parages pour éviter la mort et de le victimer en Loire en attendant l'occasion de ce réunir avec sécurité à ses paroissiens.*

*Suivent les enregistrements des baptêmes mariages et sépultures faits pendant la persécution tout certifié véritable par moi recteur soussigné F. Chevallier desservant de St Lumine.*

*Le 31 juillet de l'an 1791 dernier dimanche du dit mois le sieur Guidon normand de nation pris possession de cette église comme curé de la paroisse en outrant le serment prescrit .... Toutes formalités après avoir été nommé par les électeurs du département du nombre desquels étaient deux de mes paroissiens savoir les sieurs Loiseleur et Durortais. cet Intrus a été assez constamment suivi de quatorze habitants et rien de plus.*

**Cahier 1, page 10 :** *"le 10 mars 1793 jour de dimanche s'est commencée à St Philbert de Grand Lieu une insurrection générale contre la Constitution nouvelle de France. Les patriotes y rendirent les armes, plusieurs furent emprisonnés sans effusion de sang. Le lendemain toutes les paroisses voisines se rendirent à Machecoul pour le même sujet. On y a assomé et tué une quinzaine des plus enragés patriotes, emprisonnés les autres qui ont été fusillés, ensuite au nombre de plus de trois cins. La même rigueur s'est exercée dans les districts voisins ce qui a été le commencement d'une guerre civile où il est péri tant en patriotes qu'en Catholiques près de cinq cins mil personnes. Le pays affligé de ce fléau est La même rigueur s'est exercée dans les districts voisins ce qui a été le commencement d'une guerre civile où il est péri tant en patriotes qu'en Catholiques près de cinq cins mil personnes. Le pays affligé de ce fléau est tout le midi de la Loire depuis Lassais jusqu'à Saumur.*

**Cahier 1, page 12 :** *"le 15 juin 1793 jour anniversaire de ma prise de possession et commençant ma trentième année de rectorat je suis rentré dans mon église après deux ans d'expulsion pour refus du serment prescrit par la constitution française. La victoire que les troupes catholiques ont remporté sur*

*les patriotes qui s'étaient emparés de Machecoul et faisaient aux environs bien des dégâts et des ravages a favorisé mon retour et j'ai repris mes fonctions quoique la guerre civile continuât toujours dans le voisinage de Nantes".*

**Cahier 1, page 14 :** *"le 8 juillet 1793 après avoir solennellement assemblé tous les enfants nés pendant le cours de la persécution dont nous nous trouvons présentement à couvert étant gardé par les différents camps de nos troupes établies au Port Saint-Père, à Pont James, en St Colombain et St Philbert j'ai suppléé les cérémonies du baptême à tous ceux qui avaient simplement reçu l'eau et comme la plupart des parents avaient des inquiétudes sur la validité de celui qui avait été ainsi administré à leurs enfants je les ai tous baptisés sous condition. M. François Dauffai vicaire de cette paroisse depuis les trente ans les recevait à la porte pour les exorcismes pendant que je faisais le reste aux fonds baptismaux.*

*Ont assisté à cette cérémonie, A Billot, P Beillevaire, Pierre Billot, Lucien Thomas, Etienne Sorin, J Ringear, Pierre Pinsonneau, Pierre Ringear, Joseph Billot, François Clavier, F Ringear, François Amailland, J Gallais, François Amailland, Michel Orioux, Jean Goüis, F Clavier, Barthélémi Bétuseau, Léobin Guilbaud, Jean Praud, Eustache Thoüari, Etienne Gallais, J Guiteni fils, François Gabard, Pierre Giboteau, J Papin, Marguerite Giraudeau, Jean Clavier". \*\* Mention en marge : L'enregistrement de chaque enfant se trouve à son lieu au jour de sa naissance.*

**Cahier 1, page 18 :** *"le 10 septembre 1793 la troupe venant de Maïence qui ayant été renvoyée sur sa parole de ne plus servir contre les troupes étrangères qui s'étaient coalisées pour rétablir le Roi sur le trône de ses Ancêtres (Louis XVII fils de Louis XVI) est entrée en ce bourg où elle a brûlé en passant l'église et la maison du Parc et commis mil horreurs soit en massacrant ceux qui n'avaient pas pris la fuite soit en pillant, soit enfin en déshonorant les personnes du sexe qui tombaient entre ses mains. Cette première incursion a été la source des malheurs qui nous sont arrivés jusqu'au mois de juillet de l'année suivante. Suivent les noms de ceux qui ont été tués dans cet interval et ceux qui étaient périés auparavant dans la guerre. Ensuite on trouvera le supplément des cérémonies du Saint Baptême qu'on ne pouvait administrer faute des saintes huiles et de l'eau baptismale que le feu avait détruits dans l'incendie."*

**Cahier 2, page 18 :** *"Jusqu'à ce jour (13 avril 1795) nous n'avons pu faire de baptêmes ni rédiger d'actes d'enregistrement. Presque toujours cachés nous n'osions rien faire en public et depuis les propositions de paix qui se sont faites vers la fin de l'année dernière pendant lesquelles la persécution n'était pas ouverte je n'avais encore ni papier millésimé ni huiles saintes ni eau Baptismale. Enfin en ce moment il paraît qu'on nous a donné la paix et désormais il n'y aura plus d'ordre et de suite dans nos enregistrements.*

*Aujourd'hui treize avril 1795 j'ai convoqué tous les enfants de la paroisse qui avaient été baptisés à la maison et je leur ai suppléé les cérémonies du baptême. En conséquence Voici l'enregistrement de tous les baptêmes qui ont été faits depuis la troupe de maïence c'est à dire durant la persécution, une des plus cruelles qu'on ait vu depuis l'établissement de la religion de J. Christ.*

**Cahier 2, page 26 :** *"Ici se trouve (19 septembre octobre 1795) une irruption des troupes de la république qui forcent tout le monde de prendre la fuite. Le général en chef Hoche pour réduire le país insurgé fit par le général Gratien l'enlèvement de tous les bestiaux, blé, effets et personnes même qui ne voulaient pas se rendre avec amnistie générale pour tous ceux qui voulurent rendre les armes. Ce moïen de modération fit rendre tout le monde. Mais les prêtres resteront toujours sous les coups de la Loi qui exigeait le serment sous peine d'exportation. Revenu sur la parole et l'invitation des généraux ci-dessus malgré l'opposition et les menaces des patriotes du país nous avons porté sur le registre les mariages baptêmes et sépultures faits secrètement pendant cette nouvelle persécution".*

**Mémoire généalogique 1, page 7 :** *"le 8 février 1797 vu la paix dont nous jouissons depuis environ 15 mois nous avons célébré un service solennelle annoncé dimanche dernier au prône de nos grandes messes pour nos confrères voisins et quelques autres qui ont péri dans la révolution à savoir Messieurs*

*Hervé de La Bauche, doyen de Retz, noyé au bateau à Chésine*

*Gennevois, recteur de la Chevrollière, noyé au bateau à Chésine*

*Juguet, recteur de la Marne, noyé au bateau à Chésine*

*Rolland, recteur de St-Etienne guillotiné à Nantes*

*Brossaud, recteur de la St-Jean de Corcué, noyé au bateau à Chésine*

*Martin, recteur de Boüais, noyé au bateau à Chésine*

*Houssais, recteur de la Limouzinière mort exporté en Espagne*

*Goheau des Révelièrès, recteur de la Bénaste mort exporté en Espagne*

*Letourneux de L'éperonnière, recteur de St-Hilaire, mort exporté en Espagne*

*Loiseau, recteur de Fresnai, mort en paix des suites de ses courses et de la prison*

*Raffégeau, vicaire de St-Même, mort en paix des suites de ses courses et la prison*

*Lebastard, vicaire de Héric, fusillé à Héric; élevé dans cette paroisse*

*Guillou, vicaire de Fresnai, fusillé à Noirmoutier*

*Renaudineau, vicaire de La Trinité (Machecoul), fusillé au Palis à St-Mars*

*Goguet, vicaire de Rouans, fusillé à St-Philbert*

*Reliquet, recteur de la Boüexière, mort dans sa fuite au-delà de la Loire*

*Boite, prêtre de Paulx, mort en paix à Paulx des suites de ses travaux*

*Mulon, prêtre de Machecoul, noyé au bateau à Chésine*

*Cassin, recteur de Chéméré, mort en paix des suites de ses peines et de la prison*

*Robin, vicaire de Chéméré, mort exporté en Espagne*

*Maillard, recteur de St-Philbert, mort en paix à St-Philbert*

*Picard, recteur du Frossai, mort en prison*

*ET autres prêtres catholiques décédés dans la communion de l'église romaine.*

*La cérémonie a été faite par M. Massonet, recteur de St-Même assisté et accompagné de M. Guilbaud recteur de Paulx, de M. Rohard recteur de Issé desservant à St-Etienne de mer morte, de Léauté vicaire de St-Aignan desservant de St-Philbert, Pelletier vicaire de St-Colombain, Hesnault Vignardièrè desservant de St-Mars et le soussigné François Chevalier desservant de St-Lumine, le tout dans la chapelle du Chatelier l'église étant étant brûlée.*

**Mémoire généalogique 1, page 13 :** *"à compter du 8 septembre 1797 une nouvelle persécution étant survenue j'ai été obligé de fuir et de me cacher. N'ayant pu me résoudre à faire un serment demandé par la république. C'est dans cette retraite que j'ai fait les 2 mariages ci-dessus et les suivants."*

**Mémoire généalogique 1, page 23 :** *"Pendant de ce mois d'août (1798) la persécution ayant été de nouveau décrétée par des recherches et des visites domiciliaires nous avons été forcés de nous tenir plus strictement cachés et de ne faire aucun exercice de notre ministère jusqu'au temps où les visites ont cessé au bout du mois au terme du décret".*

**Mémoire généalogique 2, page 25 :** *"aujourd'hui 1 décembre 1799 premier dimanche de l'avant d'après une suspension d'armes entre le citoyen Hédouville général en chef des troupes républicaines et le sieur d'Auticham général en chef des vendéens, à la requête du dernier et sous sa protection, j'ai célébré publiquement les saints mystères dans la cour de la cure, l'église étant brûlée, en présence d'une grande multitude de peuples accourus de toutes les paroisses circon voisines"".*

**Mémoire généalogique 3, page 18 :** *"Le 7 mai 1801 j'ai fait la bénédiction solemnelle de la première pierre de l'église de Saint Lumine de Coutais qui avait été brûlée dès le commencement de la guerre de la Vendée. Sous les auspices de la Providence et sans autre secours que la bonne volonté des habitants, nous nous sommes déterminés à la réédifier à neuf à l'exception du clocher et d'une partie des deux pignons qui n'avaient rien souffert de l'incendie. La sacristie a été également conservée en*

*entier. La flamme avait consumé seulement la porte sans pénétrer à l'intérieur où tous les meubles sont restés sans autre dommage que quelques fractures occasionnées par la malice du soldat. La première pierre est placée au coin du sanctuaire du côté nord. La bénédiction s'est faite en présence d'une grande affluence de peuples qui y ont assisté avec de grandes démonstrations de piété et de religion."*

**Mémoire généalogique 3, page 20 :** *ad perpetuam rei memoriam*

*"Le 14 septembre 1801 s'est faite la bénédiction solennelle de la nouvelle église de Saint Lumine de Coutais par vénérable et discret messire Maurice Justin Pronzat recteur de Rouans vicaire général de ce diocèse assisté de messires Joseph Pierre Odea recteur du Bignon et autres recteurs et prêtres voisins soussignés sur l'autre livre comme suit : M.J. Prouzat recteur de Rouans, Joseph Pierre Odea recteur du Bignon, Massonet recteur de St-Même, Courtais recteur de Maisdon, Guilbaud recteur de Paulx, B. Rohart prêtre de St Do desservant de la Chevrollière, Fortumaud prêtre catholique desservant la paroisse de St Aignan, J. B. Thoby desservant la paroisse de la Limouzinière, J. Bodet desservant à Ste Pazanne, M. S. Pelletier desservant de St Colombain, J. Voillet vicaire de Rouans, N. le Huédé vicaire de Frossai, Thomas desservant de St Mars, F. Priou desservant de Machecoul, Grelier desservant de Fresnay, Pilard desservant de St Jean de Corcué, Mathieu Donatien Billot desservant de Frossai, Delsert desservant d'Aigrefeuille, Joseph Louis Ginguené desservant de la Marne".*

**Mémoire généalogique 4, page 7 :** Nota

*"Vers la fin du mois d'octobre de la présente année (1802) fut publié dans tout le diocèse un mandement de M. Du Voisin qui annonçait sa nomination à l'évêché de Nantes, en notifiant aux fidèles la réception du concordat la suppression de toutes les fêtes à l'exception des jours de Noël de l'Ascension de l'Assomption et de la Toussaints et intimait à tous les titulaires la suppression de leurs titres en conservant les pouvoirs jusqu'à l'organisation ordonnée par Pie VII".*

Mandement du 10-10-1802 (18 vendémiaire an XI) de Mgr Duvoisin concernant son installation comme évêque

**Mémoire généalogique 4, page 7 :** *"le dimanche jour de Saint-Etienne 26 décembre 1802 en vertu des pouvoirs qui m'ont été accordés par M. Le Flo vicaire général de M. Du Voisin évêque de Nantes j'ai fait la bénédiction solennelle de la première cloche de l'église de St Lumine de Coutais sous le nom et l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie nom qui lui a été donnée par Prudence Antoinette Louise Le Botenc de Coëssal dame de La Bretesche propriétaire de la terre du grand clavier en cette paroisse représentée par Louise Preneau veuve de feu Vincent Amiand fermière actuelle de la dite terre. J'ai été assisté dans cette cérémonie par M. Clouet vicaire de St-Philbert, par M. Langevin vicaire de St-Lumine et enfin par Jean Greslé et Léobin Guilbaud marguilliers en charge et un très grand nombre de paroissiens et étrangers voisins. La cloche est du poids de 611 livres."*

**Mémoire généalogique 4, page 9 :** *"le 26 janvier 1803 tout le clergé nantais assemblé dans l'église cathédral de St-Pierre ayant à sa tête M. Du Voisin nouvel évêque du Diocèse en présence de M. Letourneur préfet du département de la Loire Inférieure a solennellement prêté le serment de fidélité au gouvernement de la république française. En conséquence s'est faite définitivement l'organisation des ministres du culte catholique, savoir des vicaires généraux, chanoines, curés et desservants des cures et succursales de nouvelle création. Par cette opération la cy-devant paroisse de St Lumine de Coutais a été établie succursale dans l'arrondissement du chef lieu de St Philbert et j'ai reçu l'institution et le titre de simple desservant du dit lieu."*

Procès-Verbal du 27-01-1803 (7 pluviôse an XI) adressé par le Préfet du département de la Loire Inférieure aux ministres du Culte Catholique concernant la cérémonie qui a eu lieu à Nantes pour la prestation du serment de fidélité par les ministres du culte catholique (Concordat)

Ordonnance du 05-02-1803 (14 pluviôse an XI) de Mgr Duvoisin concernant le culte extérieur et la discipline ecclésiastique.

Les actes mentionnent des personnes originaires du :

Diocèse de Nantes :

Saint-Mars-de-Coutais, Saint-Même-le-Ténu, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Hilaire-de-Chaleons, Saint-Père-en-Retz, Vieillevigne, Vue, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Cyr-en-Retz, Saint-Colomban, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Sainte-Pazanne, Nantes, Machecoul, Chéméré, Pellerin (Le), Chauvé, Frossay, Chevrolière (La), Paulx, Rouans, Marne (La), Limouzinière (La), Pellerin (Le), Cheix-en-Retz, Brains, Arthon-en-Retz, Bouaye, Bourgneuf-en-Retz, Fresnay-en-Retz, Moutiers-en-Retz (Les), Clion-sur-Mer (Le), Port-Saint-Père,

Diocèse de Luçon

Diocèse d'Angers

Bibliographie :

Léon Delattre, *Notes curieuses extraites des Registres de la paroisse de Saint-Lumine-de-Coutais, précédée d'une notice sur l'abbé Chevallier, recteur de cette paroisse, député du clergé en 1789*, Bulletin de la société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure, n°54, 1913, 71 p. (AHDN, 841 Br)

***Voir la base de données en salle de lecture des Archives historiques du diocèse de Nantes.***